

# *Association des Amis de l'Abbaye de Châtres*

L'association des Amis de l'Abbaye de Châtres (Association de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901) a, comme le stipulent ses statuts, pour objet d'initier, soutenir et encourager par tous les moyens légaux, tous projets destinés à l'animation culturelle et cultuelle de l'abbaye de Châtres, dans un esprit de partage et d'échanges, afin de contribuer à son rayonnement et à sa sauvegarde.

Le bureau de l'Association est constitué depuis sa création en juillet 2013 par Guillaume de Jarnac (président), Alain Belenfant (secrétaire), Fleur Leach (trésorière). Selon les statuts le bureau est désigné pour une période de 3 ans, il sera renouvelé au cours de l'année 2020.

Une assemblée générale annuelle est organisée au siège social de l'association : LOGIS DE GARDE EPEE, 16100 SAINT BRICE.

Lors de l'AGO du 10 février 2019 a été fixé le montant de la cotisation pour 2019. Aucune modification par rapport à 2018. Soit 25,00 € pour les membres actifs et 50 € pour les membres bienfaiteurs.

---

## **BULLETIN D'ADHESION**

Nom .....

Prénom .....

Adresse postale .....

Adresse mail .....

Téléphone (facultatif) .....

Vos remarques & Suggestions .....

Bulletin à envoyer à Guillaume de Jarnac – Logis de Garde épée – 16100 Saint Brice